



Paris, le 21 avril 2020

M. Jacques CLEMENT
Directeur des Ressources Humaines
Ministère de Transition écologique et
solidaire
Arche Sud
92055 PARIS LA DÉFENSE CEDEX 04

Nos réf : JH/LJ-20013

Objet : Campagne de promotion 2021

Monsieur le Directeur,

Des rumeurs persistantes remontant des services du ministère nous signalent que votre direction s'apprêterait à diffuser une note de gestion à destination des chefs de service en vue d'organiser les promotions pour cette année

Vous n'aviez pas répondu à cette question lors du CTM du 6 avril entre ce qui relèverait d'une part d'une circulaire lançant le processus et ce qui relèverait d'autre part des règles de gestion devant faire l'objet de concertation dans le cadre de l'élaboration des LDG, ni sur aucun calendrier.

Si cela s'avérait vérifié, vous feriez la démonstration des écarts considérables entre votre parole et vos actes en contournant une nouvelle fois les organisations syndicales représentatives et nous ne saurions l'accepter.

Nous espérons donc qu'il s'agit d'un simple malentendu, et vous remercions de nous éclairer sur les dispositions que vous comptez prendre.

Ceci étant posé, nous vous rappelons notre position de pouvoir démarrer sans délais les premières phases du processus de promotion, qui nécessitent en amont un travail préparatoire important des services

De plus, compte tenu de l'absence de nouveau cadrage national existant, il nous apparaît essentiel que ce travail se fasse dans celui pré-existant, négocié avec les organisations représentatives dans chaque corps, et qui a fait ses preuves.

Notamment, en fonction des corps et des règles de gestion existantes, la reconduite des reliquats des propositions des années antérieures, la prise en compte de l'ancienneté, du parcours professionnel...

Dans ce cas précis, il serait opportun, que vous envoyiez l'ensemble des instructions et règles de gestion aux services du ministère, y compris aux établissements publics et aux DDI, au travers des fiches techniques habituellement diffusées.

Enfin, du fait des circonstances actuelles notamment, il apparaît essentiel d'organiser officiellement la concertation avec les représentants du personnel dans les services pour s'assurer notamment des conditions générales de réalisation de l'exercice et éviter des erreurs manifestes d'appréciation qui se surajouteraient aux conditions déjà difficiles de réalisation des missions par les agents.

Par ailleurs, je vous rappelle que nous n'avons à ce stade reçu aucune réponse concernant :

- l'adaptation du calendrier du cycle de mobilité 2020/09 aux nouvelles dates de confinement.
- la programmation d'un cycle 2021/01
- l'adaptation des calendriers des concours

Je vous prie d'agréer, monsieur le Directeur, l'expression de notre considération.

Le Secrétaire général



Jean Hédou